

Chapitre 12

QCM

Réponse unique

- 1. b.** S'explique par le principe de la division du travail.
- 2. b.** Est toujours supérieure à la croissance de la production mondiale.
- 3. a.** Permet d'avoir la représentation la plus complète des échanges d'un pays avec le RDM.
- 4. d.** Aucune réponse.
- 5. b.** Est liée au développement des IDE.

Plusieurs réponses possibles

- 6. a, b et c.** Mesure le degré de dépendance d'un pays avec le RDM. Est d'autant plus important que l'économie est petite. Se calcule par la moyenne des X et M/PIB .
- 7. a et b.** Mesure le degré d'autonomie d'une économie. Est une autre manière de calculer le solde de la balance commerciale.
- 8. a, b et c.** Comporte la balance commerciale. Comporte la balance des invisibles. Permet de mesurer la performance commerciale d'un pays au regard du carré magique de Kaldor.
- 9. a et b.** Est synonyme de globalisation. Est parallèle à l'essor de la mondialisation.
- 10. b et c.** Se fonde sur le principe de la mobilité des facteurs de production. Se fonde sur le principe du commerce interbranche.

Réponse à justifier

11. a, b et c. Il fonde la spécialisation sur la différence de dotation en facteur de production. Il apporte une réponse sur l'origine de la spécialisation. Il s'appuie sur le raisonnement de D. Ricardo.

A été l'argument pour justifier l'internationalisation des économies et la Division internationale du travail (DIT) par la spécialisation des économies reposant sur leur dotation en facteur de production.

12. a et b. Il justifie les bienfaits du commerce international par l'augmentation des revenus. Il explique l'augmentation de la rémunération des facteurs de production.

Correspond à la deuxième partie de la construction du théorème HOS et justifie l'ouverture à

l'international des économies par l'augmentation des revenus provoqués à terme par l'insertion dans le commerce mondial.

13. b et c. Elles se justifient face aux limites du libre-échange. Elles correspondent aux politiques commerciales.

Le protectionnisme va de pair avec le libre-échange. Lorsque la croissance mondiale ralentie, voire est en récession, les États cherchent à protéger leur intérêt et privilégie leur croissance par la restriction aux importations à travers les mesures protectionnistes. Les négociations commerciales visent donc à infléchir les politiques commerciales en réduisant les barrières tarifaires et douanières.

14. c. Elles justifient les subventions sur certains secteurs.

C'est le cas dans les industries à forte intensité capitalistique comme cela est le cas par exemple dans le cadre de l'aviation civile.

15. a, b et c. Il souligne la prise en compte du besoin de demande différenciée. Il s'explique par la concurrence monopolistique. Il s'oppose aux conclusions du théorème HOS.

Le commerce intrabranche caractérise les nouvelles spécificités du commerce mondial du fait de l'importance des firmes multinationales dans le développement de la mondialisation. Elle rompt avec l'approche interbranche du modèle des avantages comparatifs.

EXERCICES

EXERCICE 1 — ÉTUDE DE GRAPHIQUES – ÉVOLUTION DES MESURES PROTECTIONNISTES

Les attentes :

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question
- Définir la notion de protectionnisme
- Analyser l'évolution des mesures protectionnistes
- Synthétiser en montrant les principales évolutions

1. Quels sont les facteurs explicatifs de l'évolution des mesures protectionnistes ?

Les graphiques proposés sont issus de l'OCDE et d'une association qui fournit des informations relatives aux décisions prises par les États et qui affectent le commerce mondial.

Les mesures protectionnistes constituent des barrières aux échanges qui peuvent prendre la forme de barrières tarifaires ou non tarifaires et sont développées dans le cadre de politique commerciale des États.

Assez logiquement, la crise économique mondiale s'est traduite par une résurgence des mesures protectionnistes dont le nombre a été multiplié par plus de 10 en 8 ans. Les subventions publiques dont l'objectif est de sauvegarder les secteurs clés figurent en tête de liste des mesures prises. Les pays les plus fortement affectés étant avant tout des grands exportateurs. En effet,

en situation de crise la consommation des pays se contracte et la demande mondiale agrégée ralentie, voire diminuée.

Si l'on prend du recul, on observe que le retour du protectionnisme coïncide le plus souvent avec des situations de crise ou de fort ralentissement de l'économie. Ainsi, le retour du protectionnisme au début des années 1980 correspond à la conjonction d'une situation de crise économique et d'exacerbation de la concurrence mondiale. Lors de la crise de 1929, la mise en place du protectionnisme a été un facteur amplificateur de la crise économique internationale. En conséquence, la crise de 2008 et le contexte actuel ne font pas exception à la règle. Les politiques commerciales dont découlent les mesures protectionnistes visent à maintenir la croissance des pays dans une logique de jeux à somme nulle, ce que gagne l'un l'autre le perd.

2. Pourquoi certaines mesures protectionnistes sont-elles privilégiées ?

Le protectionnisme est un ensemble de mesures visant à restreindre et/ou à pénaliser l'entrée de biens et de services étrangers, afin de préserver l'économie nationale de la concurrence internationale.

Il existe deux grands types d'instruments protectionnistes :

- les barrières tarifaires (droits de douane) ;
- les barrières non tarifaires :
 - les restrictions quantitatives aux échanges,
 - les mesures administratives,
 - les règles de contenu local,
 - les subventions.

Les droits de douane sont la modalité la plus ancienne du protectionnisme, en raison de leur caractère de recette fiscale. C'est un type de mesure qui s'est fortement réduit sous l'effet des cycles de négociation du GATT. À l'issue du dernier cycle de négociation du GATT « l'Uruguay Round » en 1993, les droits de douane moyens sur les marchandises ne sont plus que de 3,7 % contre quelque 45 % à la naissance du GATT en 1947.

En revanche, selon les pays et les produits, les barrières non tarifaires sont d'un usage fréquent, même si elles sont contraires aux principes de l'OMC.

EXERCICE 2 — ÉTUDE DE DOCUMENT – FINANCIARISATION ET CRISE FINANCIÈRE

Les attentes :

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question
- Définir la financiarisation
- Synthétiser en mettant en avant les avantages et limites de la financiarisation sur l'économie réelle

1. Quels sont les avantages de la financiarisation pour l'économie réelle ?

Le document est issu du site de l'OFCE qui est un centre de recherche qui produit de l'information statistique.

La financiarisation correspond à l'interconnexion des marchés financiers internationaux avec l'intégration des marchés au niveau mondial qui positionne les marchés nationaux en tant que compartiments du marché mondial.

Tout comme le processus de mondialisation, la financiarisation est un processus en cours dont le degré d'aboutissement est beaucoup plus élevé.

La propagation de crises de change et de crises boursières et financières, sur les trente dernières années, d'un pays à l'autre témoigne de l'effet de système actuellement à l'œuvre. Celui-ci est accru par la révolution informatique et numérique qui permet une circulation instantanée des capitaux. Le marché mondial est devenu mondial et unifié.

Parmi les avantages de la financiarisation :

- améliorer le financement des acteurs : (Entreprise + États) = Marché mondial ;
- développement d'une industrie financière (+ 20 % du PIB au RU) ;
- désintermédiation et lutte contre l'inflation ;
- optimiser l'allocation des ressources et diminuer les coûts ;
- rendre les actifs plus liquides.

La régulation financière qui est inhérente à la financiarisation doit permettre la réduction des asymétries par la plus grande transparence des infos.

2. Quelles sont les limites de la financiarisation pour l'économie réelle ?

Si la financiarisation a été un vecteur indéniable de la croissance mondiale, elle a aussi montré ses limites :

- l'augmentation du risque de système avec l'interconnexion des marchés et la probabilité de l'effet domino à la clef ;
- la financiarisation a favorisé la logique d'endettement et plus particulièrement l'endettement des États en leur permettant d'avoir accès plus facilement à l'épargne mondiale ;
- une logique financière de court terme au détriment de l'investissement de long terme ;
- la fragilisation de l'épargne des ménages (placement + retraites) ;
- l'impossibilité d'un équilibre de marché au sens des néokeynésiens par l'existence des asymétries d'info comme l'antisélection ;
- la taille des banques avec la financiarisation entraîne le principe *Too big to fail*. Cela signifie qu'en situation de faillite l'État devient prêteur en dernier ressort car les États ne peuvent pas se permettre de laisser tomber certains acteurs sous peine de voir le système financier se fragiliser trop fortement ;
- l'inégale répartition des flux d'origine et de destination des capitaux en particulier des IDE + de 80 % viennent des PDEM.

EXERCICE 3 — ÉTUDE DE DOSSIER DOCUMENTAIRE – LES STRATEGIES ECONOMIQUES DE LA CHINE

Expliquez comment la Chine redessine les contours de la mondialisation.

Avec la stratégie des nouvelles routes de la soie côté terre mais aussi du collier de perles côté mer, la Chine redéfinit la géographie de la mondialisation.

Afin de sécuriser ses approvisionnements et développer sa diplomatie économique, la Chine s'est lancée depuis 2014 dans des investissements en infrastructures tout le long des anciens comptoirs des routes de la soie. Par ses prises de participation dans les économies locales, la Chine devient le principal bailleur de fonds de ses économies et étend ainsi son influence de l'est vers l'ouest. Ainsi, l'extension du marché chinois s'élargit jusqu'aux frontières de l'Europe et même dans certains cas déjà à l'intérieur.

Cependant, l'endettement cumulé de ses pays, soit l'équivalent de 462 milliards de dollars entre 2008 et 2019, constitue un risque majeur de défaut de paiement face à ce mur de la dette. En effet, la Chine détient aujourd'hui 63 % de la dette du G20 contre 45 % en 2013.

En conclusion, la Chine pourrait prochainement se trouver fragiliser financièrement et cela d'autant plus avec la crise sanitaire actuelle qui accroît la probabilité de défaut de paiement.